

LA NATION

JOURNAL CANADIEN POUR LE PEUPLE CANADIEN

Bureau à Saint-Jérôme : Rue Labelle.

Bureau à Saint-Jérôme : Rue Labelle.

L'honorable G. A. Nantel,
Directeur de la rédaction.

SAINT-JEROME, VENDREDI 31 OCTOBRE 1902.

R. Aimé Tison,
Secrétaire de la rédaction.

AVIS IMPORTANT

Nous tenons à avertir nos clients et abonnés que toutes les affaires concernant l'administration du journal doivent se faire à notre bureau à Saint-Jérôme.

Les remises d'abonnements, annonces, impressions, etc., doivent être adressées exclusivement à "LA NATION, Saint-Jérôme."

Nos clients s'exposent à payer deux fois s'ils négligent de se conformer à cet avis.

Tous les manuscrits doivent être adressés directement à Saint-Jérôme et nous parvenir le lundi avant-midi.

SOMMAIRE

Réforme judiciaire.
Où en sommes-nous ?
Législation et législateur.
Est-ce juste ?
Pour ta fête. — Poésie.
La vie simple.
Les dûtetés de la vie.
Les émigrés de M. Sifton.
Les généraux boërs à Paris.
Succession vacante.
Pas commodes les Sauvages.
Autour d'un procès.
Affaires municipales.
Obituaire.
Nouvelles de partout.
Feuilleton : LES JETONS MYSTÉRIEUX.

ST-JEROME, 31 OCTOBRE 1902.

Le banquet du Barreau de Montréal a été superbe de succès ; l'éloquence y a coulé à flots et le champagne également. S'il en eût été autrement nos avocats, eussent cessé de l'être. Ces agapes fraternelles doivent produire un bien réel, et nous ne saurions trop les approuver.

Nous regrettons cependant qu'il ne se soit pas élevé une voix autorisée, parmi les disciples de Thémis ou les dignitaires de la magistrature, pour signaler quelques réformes à notre système judiciaire. C'est dans de semblables réunions du Banc et du Barreau, que pourraient se discuter avec profit ces projets de réforme. Après tout, il ne faudrait pas croire que notre organisation judiciaire soit parfaite et ne soit susceptible d'aucune amélioration pour le plus grand bien de tous, des juges, des avocats et des plaideurs. Cette organisation est vieille d'au-delà d'un demi siècle ; et que de progrès accomplis depuis ce temps dans toutes les branches de l'activité humaine.

La décentralisation judiciaire a eu des résultats magnifiques, mais en mé-

Réforme Judiciaire

me temps que se faisaient sentir ces heureux effets, les abus et les inconvénients inhérents à ce système se faisaient sentir aussi. A cette époque, en 1854 c'était certainement ce qu'il y avait de plus convenable : les routes étaient difficiles et les voies de communication fort restreintes. Envoyer la justice au devant des justiciables, était fort bien imaginé ; mais immobiliser le juge dans un district rural était une triste chose. Comment donc concilier ces deux alternatives ? Entre deux maux, l'on a choisi le moindre. Et aujourd'hui encore, tel district a son juge, un exilé de la ville à la campagne et depuis vingt-cinq ans, isolé de ses collègues qu'il ne rencontre qu'accidentellement, toujours en face des mêmes plaideurs et des mêmes avocats, loin des bibliothèques légales ; relégué à la campagne il est sans relation sociales, s'il tente d'en établir avec des justiciables ou des avocats, tous gens sur lesquels il a un contrôle immédiat, il prête le flanc au soupçon : cette pauvre humanité est si perverse.

Il résulte de tout cela, un je ne sais quoi propre à détruire la confiance et le respect dus au magistrat. Ce juge qui habite une ville, un comté, un district depuis vingt-cinq ans, finit par connaître trop intimement la figure des plaideurs et les avocats ; tel visage finit par plaire ou déplaire ; le juge devient au courant des coteries municipales et politiques, il sait qu'un tel appartient à telle réforme municipale, que tel autre est un adversaire de Sir Wilfrid Laurier, ou de M. Monk, que tel autre est un terrible joueur à l'époque des luttes électorales. Encore une cause de soupçon, surtout si le titulaire était de son temps, un politicien à couleur tranchée et qui s'intéresse encore un peu trop, peut-être, aux choses de ce monde et de la politique.

Puis chaque juge a sa tournure d'esprit et sa jurisprudence propre et partant chaque district à la sienne. Il en résulte un dédale de décisions contradictoires qui induisent en erreur, égarer le praticien et coûtent au public plaideur plus cher qu'elles ne valent en réalité.

D'autres juges ne résident dans le

district que le temps d'y tenir les différentes sessions de la cour, bien qu'ils soient qualifiés : "Juges résidents", mais ils sont liés à tel ou tel district. Et si, sous eux, il y a moins d'inconvénients et d'abus il y en a encore et toujours trop.

Quel serait le remède ?

— Bien simple à notre avis : nommer les juges généralement, sans leur assigner de district ; les forcer de résider à Québec ou à Montréal, dans les grands centres à proximité des bibliothèques légales, sous le contrôle immédiat des juges en chef.

A l'ouverture des cours, le juge en chef ferait la distribution des lots, chargerait, autant que possible, à tour de rôle, tel juge de tenir la cour, à Montréal, en telle division ; tel autre d'aller à Terrebonne, tel autre à Sorel ou Joliette, etc. Ce système fonctionnerait à merveille, les communications sont si faciles maintenant.

Aujourd'hui, d'ailleurs tel juge réputé résidant dans son district n'y a peut-être pas couché dix fois, depuis vingt-cinq ans : chaque soir il retourne à la ville.

Avec cette amélioration, la jurisprudence deviendrait plus uniforme, le barreau et les plaideurs y trouveraient leur compte, la confiance et le respect dus au juge y gagneraient immensément. L'on entendrait plus parler de ces récusations sensationnelles qui dénotent un mal sérieux, quelque part, et qui sont aux yeux du peuple, de véritables scandales.

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Nous ne savons rien de précis sur la situation politique. Le successeur de M. Tarte n'est pas encore nommé. Sir Wilfrid Laurier délibère avec ses amis et avec lui-même. Pourtant la rumeur qui s'accroît voudrait que M. Brodeur serait ministre des Travaux Publics. M. Préfontaine ne sera donc pas ministre ?

— Non, tout au plus orateur. Certains redoutent ses méthodes administratives ; sa nomination ouvrirait deux comtés et les conservateurs sont plus près que les libéraux à aller devant le peuple, enfin, et pour quelques-uns, c'est une raison

qui compte, il y aurait là une provocation trop directe et trop cinglante pour le ministre démissionnaire.

M. Tarte, lui, est retourné, du jour au lendemain, à sa table de journaliste et a repris sa vieille plume habile.

Ses idées sur la politique fiscale sont bien arrêtées et bien connues, c'est la politique conservatrice de Cartier et Macdonald. Comme dit *La Patrie* :

« Un tarif de défense de nos intérêts nationaux, de protection ferme, sans ambiguïté pour nos industries, notre agriculture, nos classes laborieuses !

Voilà la politique de demain !

Voilà la politique que je continuerai à défendre de ma plume, de ma parole, de mon siège au parlement.

Voilà la politique qui triomphera. »

Les journaux américains se réjouissent de la sortie de M. Tarte du ministère. En effet, la politique que prêche M. Tarte et les conservateurs, n'est pas faite pour leurs beaux yeux. Chez nous, dans le camp libéral, on mord quelque peu aux idées de l'ex-ministre ; mais personne n'ose toucher à l'homme. Chez les conservateurs la joie est manifeste, surtout chez les jeunes. Oh ! si le cœur battait toujours comme il bat à vingt ans, eux, ils jugent sans-arrière pensée, ils n'ont rien à pardonner ; ils aiment, ils admirent ces hommes faits tout d'une pièce, et voient avec enthousiasme ce journaliste habile, ce lutteur infatigable et presque invincible, ce travailleur énergique et éclairé, revenir d'une manière si éclatante à des idées qu'il n'a jamais complètement abandonnées.

Mais attendons les événements.

LEGISLATION ET LEGISLATEUR

M. J. B. B. Prévost dans sa réponse aux questions posées par LA NATION, est d'une faiblesse désespérante. Mettant de côté les grands principes de justice et d'honnêteté qui doivent guider le législateur, il dit : " Eh ! mais oui l'*Avenir du Nord* est en faveur du Trust de la Montreal Heat, Light and Power Co.; il souhaite même qu'il vienne construire des tramways électriques dans le comté de Terrebonne." Pour ce qui est des tramways électriques nous, comprenons cela, il se verrait déchargé des promesses menteuses et effrontées qu'il a faites aux électeurs de St-Hippolyte. Et plus loin il ajoute : " Mais, sincèrement, nous ne cachons pas que si nous étions un organe du district de Montréal et si nous y avions tous nos intérêts, comme le directeur de

LA NATION, nous serions peut-être opposés à ce bill. Mais nous considérons l'intérêt du comté de Terrebonne avant celui de la métropole et nous demandons à grands cris à ce *trust infâme* de venir construire dans toutes nos paroisses du nord, dans un rayon de deux cents milles, s'il le veut, des usines à gaz, des usines électriques et des tramways ; peut-être même serions-nous prêts à voter des boni à cet effet, et nous le laisserions " maître des chemins et de nos municipalités. "

C'est là de la bagouille, de la façon, rien de plus. Mais ce paragraphe, cette déclaration de principes de la part d'un de nos législateurs comme il y en a tant malheureusement à Québec, nous laisse fort perplexes.

Il s'agit de juger de la valeur d'un acte législatif. Nous n'avons pas le droit de dire : si j'habite Montréal, cette législation est honteuse et malhonnête ; mais si j'habite Sorel, elle devient saine et parfaitement honorable. Ce serait là une drôle de justice, la justice de M. J. B. B. Prévost, qui heureusement n'est pas la justice de tout le monde. Une législature soucieuse de sa dignité et de son honneur ne dépouillera pas sans indemnité, même le plus modeste propriétaire de la région la plus reculée de la province. Peu importe les écorcheurs et les écorchés ; peu importe que telle ville ou tel comté jouisse des dépouilles. Le droit de propriété est sacré et même pour ceux qui profiteraient d'une iniquité, l'iniquité resterait la même.

" Nul ne peut être tenu de céder sa propriété si ce n'est pour cause d'utilité publique et MOYENNANT UNE JUSTE ET PRÉALABLE INDEMNITÉ. (Code civil art 407). La législature de Québec a violé ce grand principe de justice en faveur de quelques gros financiers bleus ou rouges peu importe, voilà pourquoi, la conscience des honnêtes gens s'est révoltée.

—Mais il y a un sage proviso, dit M. Prévost. Ce proviso le voici dans toute sa candeur :

10° " La compagnie pourra, dans la cité de Montréal ou dans tout autre endroit situé dans la province de Québec, dans un rayon de cent milles de la dite cité, avoir accès à et établir sous et sur les rues et chemins publics, tuyaux, lignes, conduits et autres installations qui pourront être nécessaires aux besoins de ses affaires, tous ces travaux devant être faits aussi vite que possible et sous la direction de la municipalité dans laquelle ces travaux se trouvent situés, pourvu que la compagnie soit responsable de tous les dommages qu'elle pourra causer.

Pourvu toujours que la compagnie ne puisse pas établir ses fils, poteaux, conduits ou autres constructions nécessaires pour les fins de cette loi dans les rues de la cité de Montréal ou de tout autre municipalité, sans donner au préalable, un avis d'un mois à cette effet aux autorités municipales.

Le reste du proviso ne dit rien de plus. Y a-t-il dans tout cela l'obligation d'INDEMNISER, DE COMPENSER la corporation de Montréal ou toute autre corporation ou le Trust s'implantera ; y a-t-il l'obligation pour cette pieuvre de demander la permission des victimes qu'elle va accaparer et sucer ?

—Non la dite compagnie payera les dommages qu'elle cause ; mais par dieu, c'eût été le comble de l'iniquité s'il en eût été autrement. La compagnie donnera aussi avis à la municipalité destinée à l'écorchoir. Autrefois on couronnait la victime qu'on allait imoler.

—Voilà tout ce que dit ce fameux proviso, voilà comment la législature de Québec a sacrifié les privilèges, les droits acquis les franchises de cent municipalités.

" Si le magistrat politique, a dit Montesquieu, veut faire quelque édifice public, quelque nouveau chemin, il faut qu'il indemnise : le public est à cet égard comme un particulier ; c'est bien assez qu'il puisse contraindre un citoyen de lui vendre son héritage et qu'il lui ôte ce grand privilège qu'il tient de la loi de ne pouvoir être forcé, d'aliéner son " bien ". Le bagout de M. J. B. B. Prévost ne peut enlever un iota à ces principes si plein d'équité et de gros bon sens, et, quoiqu'il en dise le cabinet Parent portera la responsabilité de ce scandale législatif. Le bill de la Montréal Heat, Light and Power Co. est une législation malsaine, honteuse *in se* ; nous verrons un autre jour, si ce trust, même à un point de vue purement local, peut être, pour nous un bienfait.

Est-ce juste ?

(De La Patrie)

Nos voisins des Etats-Unis ferment leurs marchés à nos produits agricoles

Nous laissons les nôtres ouverts ou à demi-ouverts. Est-ce raisonnable ? Est-ce juste ? Est-ce dans l'intérêt des classes agricoles ?

Comparons :

TARIF

CANADIEN	AMÉRICAIN
Foin : \$2.00 par tonne.	\$4.00 par tonne.
Orge : 30 p. c. sur la valeur.	30 cents par minot.
Orge à malt : 15 p. c. sur la valeur.	45 cents par minot.
Moutons : 35 p. c. sur la valeur.	Moutons de un an : \$1.50 par tête. Moutons d'au-dessous d'un an : 75 cts par tête.
Patates : 15 cts par minot.	25 cents par minot.
Choux : 25 p. c. sur la valeur.	3 cents par tête.
Volailles et gibier : 20 p. c. sur la valeur.	3 cents par livre pour volailles en vie. Volailles préparées : 5 cts la livre.
Fromage : 3 cts la livre.	6 cents la livre.
Jambon :	5 cents la livre.
Fèves : 15 cts par minot.	45 cents par minot.

Il en est de même sur toute la ligne.

Nous ne pouvons vendre aux Etats-Unis nos produits agricoles — pas plus que nos produits manufacturés. Et nous permettons bénévolement aux Américains de faire une concurrence ruineuse à nos cultivateurs, à nos industriels.

La Qualité va-t-elle

Rester la même ?

Les commandes de Whisky Écossais

" KING EDWARD VII "

extra spécial, nous arrivent nombreuses de toutes les parties du Canada, variant entre une et cent caisses.

Le nom de ce whisky y est sans doute pour beaucoup dans son introduction, mais la qualité l'a rendu le plus populaire du monde.

Nous avons l'assurance positive, de cette grande et recommandable maison — Greenless Frères — que la **qualité restera la même.**

Un Bon Whisky.

Vendu à un prix raisonnable.

Chez tous les marchands.



SCOTCH WHISKY

EXTRA SPECIAL

Les Américains exportent ici, par exemple, pour des centaines de mille dollars de jambon. Ils exportent des fèves, des choux, des légumes, de toutes sortes, des chevaux, des volailles—toutes choses que nous pouvons produire avantageusement. L'heure n'est-elle pas venue de mettre fin à cet état de choses ?

Succession vacante

La succession de l'honorable M. Tarte est encore vacante.

Qui sera le nouveau ministre des Travaux Publics ? Mystère. On parle de M. Brodeur. C'est bien celui que semble le plus désigner l'opinion publique. Sera-t-il à la hauteur de la situation ? Les bottes du ministre démissionnaire ne font pas aux pieds de tout le monde.

A des talents incontestables, l'ancien ministre joignait l'expérience et une activité peu ordinaire.

La rumeur a aussi mentionné quelques autres noms : le premier ministre de la Province, M. Parent, l'homme des Québécois, l'honorable M. Gouin, l'homme de M. J. A. Drouin, le sénateur Béique, le sénateur Dandurand, l'homme de personne, *the last but not the least*, le grand Raymond Préfontaine, le parrain politique de notre député au provincial.

Les cartes, comme on le voit, sont passablement mêlées.

L'élu ne sera, peut-être pas celui qui se sera donné le plus de mal.

Sir Wilfrid n'est pas fou des faiseurs politiques et des nullités besogneuses. C'est dire que M. Préfontaine court peu de chances.

On lui donnera peut-être la présidence de la Chambre. C'est déjà beaucoup trop pour ce qu'il mérite.

MARIUS CARON.

IL FAUT LES DEUX

La foi sans le BAUME RHUMAL ne pourra pas vous guérir de votre enroutement.

Anthime Richer

HOTELIER

Nomingue, P. Q.

VINS, Liqueurs et Cigares de premier choix.

Bonnes chambres et bonne pension.

Voitures à la disposition des touristes. 23-8-2-1.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

La meilleure route et la plus populaire pour Toronto, les Chutes Niagara, London, Détroit, Chicago et toutes les stations du Canada et des États-Unis.

	Quotidien	Quotidien	Daily Express
Quitte Montréal	9.00 a. m.	10.30 p. m.	8.00 p. m.
Arr. Toronto	4.40 p. m.	7.15 a. m.	6.50 a. m.
Arr. Hamilton	5.50 p. m.	8.30 a. m.	8.15 a. m.
Arr. Ch. Niagara	7.15 p. m.	10.10 a. m.	10.10 a. m.
Arr. Buffalo	8.20 p. m.	11.53 a. m.	11.53 a. m.
Arr. London	7.45 p. m.	11.00 a. m.	11.00 a. m.
Arr. Détroit	9.30 p. m.	1.10 p. m.	1.10 p. m.
Arr. Chicago	7.20 a. m.	8.45 p. m.	8.45 p. m.

Tous ces trains ont la communication sans retards à Chicago avec les trains rapides allant à St. Paul, Winnipeg, et toutes les stations de l'ouest américain, y compris les États de la Californie, de l'Oregon, de Washington et de la Colombie britannique, sur la côte du Pacifique.

Un char café-palais est sur ce train et un repas à la carte servi à toute heure durant le jour à la convenance des passagers.

Des Dortoirs de Touristes

Partant de Montréal, tous les lundis à 10.30 p. m. pour l'accommodation des voyageurs ayant des billets de première ou de seconde classe pour Chicago et à l'ouest de cette place jusqu'à la côte du Pacifique. Un prix nominal est fixé pour les places dans ces chars-dortoirs. Lits réservés à l'avance.

Le chemin de fer du Grand Tronc est aussi la route la plus directe entre Montréal et Portland, Boston et toutes les stations des États de la Nouvelle-Angleterre, ainsi que New-York.

Pour acheter vos billets et retenir votre place dans les chars-dortoirs, adressez-vous à

J. M. DORION, Agent G. T. R.,
Lachute ou St-Philippe.

Dr E. N. FOURNIER
Saint-Jérôme.

DONAT GODON

MAGASIN GENERAL

STE-AGATHE-DES-MONTS

Marchandises sèches et Epicerie. Assortiment d'INDIENNES, d'ETOFES A ROBES de tous prix et de tous genres.

SUCRES, CASSONADES de toutes les qualités.

Nos prix ne craignent aucune concurrence.

Escompte pour du Comptant

5-9-01-12

POUR TA FETE

Pour ta fête, chère petite,
Combien je trouve froid un bal,
Avec le compliment banal

Qu'on y récite

Soyons plus simples.—Veux-tu pas ?
Quittant cet ennuyeux système,
Je viens, seul, te dire tout bas :
" Je t'aime ! "

Pour ta fête, chère mignonne,
De mon cœur le rêve profond,
Serait de mettre à ton beau front

Une couronne

Tel est ; cependant, mon souci :
Pour acheter ce diadème
Je suis pauvre . . . et très riche aussi !
Je t'aime !

Pour ta fête, mon amoureuse,
Le désir de ton amoureux
Est de voir briller dans tes yeux

Ton âme heureuse.

Mais hélas !—Chagrin alarmant !
Comment résoudre ce problème ?
Et ce doit être aisé pourtant ;
Je t'aime !

Pour ta fête, ma bien aimée,
Je viens à toi, moi, le rêveur,
Avec une âme, de bonheur

Toute embaumée

Car, c'est aussi ma fête à moi
Et pour combler mon vœu suprême,
En la Providence j'ai foi :
Je t'aime !

La vie simple

La cellule est douce si l'on continue à y demeurer ; *cella continuata dulcescit* : c'est, comme vous le savez, une parole de l'*Imitation*. On peut, je crois, lire et goûter l'*Imitation* avec une âme toute laïque et sans être atteint de ce que l'ineffable M. Homais appelle le noir venin du cléricalisme. Un des charmes et un des bienfaits du séjour aux champs est de nous ramener pour quelques semaines à la vie naturelle qui est le rêve et le besoin de chacun de nous. On n'y jouit pas seulement mieux qu'ailleurs de l'intimité domestique, de la quiétude de l'âme et du repos de l'esprit : on y fait une cure de simplicité.

On y est loin de tout ce que l'existence dans les villes a de trépidant, d'artificiel et de frelaté ; on y est libre de tout ce que les besognes ou les corvées individuelles ont de fatigant par leur monotonie ou de dissipant et de fébrile par leur variété ; on y est sûr de l'air qu'on respire, de l'eau et du vin qu'on boit, du pain qu'on mange, de la poignée de main qu'on donne et qu'on reçoit. La pluie elle-même est moins ennuyeuse à la campagne qu'à la ville, parce qu'on la voit remplir son office nécessaire qui est d'abreuver la terre sèche, de ranimer les fleurs, les plantes et les légumes, de faire reverdir les feuillages, et, après une bonne ondée, de faire chanter plus joyeusement les petits oiseaux. L'âme, à son tour, devenue rustique comme ce qui l'environne, se simplifie, s'apaise et se rassérène. Elle se détache insensiblement, sans que ce léger sacrifice lui coûte rien, sans même qu'elle s'en aperçoive, de tous les faux désirs, de tous les faux biens qui sont ici-bas le triste objet de l'ambition, de la concurrence, de la vanité ou de l'inconstance des hommes ; elle reconnaît qu'elle n'a vraiment besoin elle-même,

me, comme l'arbuste, que de participer un moment à la sève universelle pour remplir sa brève destinée : elle se laisse vivre, remuée paisiblement par le souffle quotidien qui passe sur les choses, ne gardant au fond d'elle-même que le petit nombre de sentiments, d'affections et d'idées qui lui sont indispensables. Ce renoncement, facile à pratiquer, n'a rien d'ascétique ni de pénible : ce n'est pas le chagrin misanthrope de ceux que le monde a trahis ou déçus et qui le fuient avec rancune et avec regret ; c'est l'heureuse tranquillité d'un ermitage philosophique où l'on met à la porte la contrainte, la servitude et les tracasseries.

Il n'y a pas de vie moins turbulente et moins affairée ; il n'y en a pas de moins paresseuse que celle-là. On y a toujours quelque chose à faire de modeste, d'utile et même d'agréable autour de soi, pour peu qu'on ne soit ni un ours, ni un hérisson, ni une marmotte. On y rend de petits services, sans comédie et sans calcul, aux bonnes gens qui viennent vous trouver. Comme ils vous connaissent de longue date, qu'ils ont pris et gardé depuis l'enfance l'habitude de vous tutoyer, ils s'adressent à vous sans cérémonie et sans embarras. L'étiquette et le bel usage leur sont inconnus ; ils ne se confondent ni en révérences ni en protestations, mais quand une fois vous les avez obligés ils en conservent un souvenir reconnaissant que le temps n'affaiblit pas : vous pouvez compter sur eux comme ils comptent sur vous à l'occasion. Il y a loin sans doute de ces bons rapports entre voisins, entre ruraux plus ou moins cultivés, à ce qu'on appelle les belles relations ; mais ne sont-ils pas, en revanche, plus aimables, plus loyaux et plus fidèles ?

Ce rapprochement entre les conditions, entre les classes, n'est pas un des moindres agréments, ni, quand on a le bon esprit de s'y prêter, un des moindres avantages de la vie simple. Les gens de la campagne que l'égalité moderne a rendus moins humbles, moins timides, moins patients aussi et peut-être plus susceptibles qu'autrefois, n'aiment pas ceux qui sont fiers et glorieux. Lorsqu'on les regarde de haut en bas avec un air de supériorité ou de mépris, ils vous regardent à leur tour, de bas en haut avec une petite moue d'insolence narquoise, ou ils ne vous regardent pas du tout, et cela ne les empêche pas de manger la soupe. Si vous leur marchez sur le pied, ils appuieront un peu sur le vôtre, et comme ils ont de gros souliers, vous en sentirez les clos sur votre pantoufle ; si, au contraire, ils reconnaissent et s'ils peuvent aimer en vous un enfant du pays qui n'a renié ni ses origines, ni son enfance et sa jeunesse, ni ses amitiés, ils viendront à vous la main tendue et les yeux souriants, ils auront pour vous et pour les vôtres autant d'affection véritable que de respect. Soyez sans crainte : cette cordialité familière n'ira jamais jusqu'à la grosse familiarité.

Vous apprendrez beaucoup de choses que vous ne saviez pas et dont la plupart des livres ne disent rien dans le commerce de ces bonnes gens. Vous y apprendrez d'abord à les connaître, et c'est toujours

LA MAISON HAMILTON

Une Vente exceptionnelle dans les Toiles

AVIS AUX DAMES qui aiment à épargner leur argent, de profiter de cette occasion offerte par la maison la semaine prochaine.

Batiste de fil, 35 pcs. de largeur, pour lingerie de dames,	12 1/2c pour 8c vg
Batiste de fil, 36 " " " " " "	15c pour 10c vg.
Colton Blanc, 36 " " " usage de famille,	7c " 5c vg.
" " 36 " " " brin rond, fini pesant,	10c " 7c vg.
Toile à Rouleaux, 15 pcs. de largeur, lisière de couleur,	8c " 5c vg.
" " 15 " " " pure toile,	11c " 8c vg.
Toile carreautee pour essuyer les verres, bonne valeur à	10c " 7c vg.
Toile damassée pour nappes, 48 pcs. de largeur,	33c " 25c vg.
" " " " 54 " " "	42c " 35c vg.
" " " " 63 " " "	57c " 45c vg.
" " " " 66 " " "	75c " 60c vg.
Nappes en pure toile damassée 614 x 614, jolis patrons,	60c " 45c {
" " " " 714 x 714, " " "	75c " 55c {
Serviettes de table en pure toile d'Irlande, blanche, val.	\$1.10 " 75c doz.
Grandes serviettes de toilette, toile Nuckaback 18 x 40 pcs.	\$1.50 " 96c doz.
Colton à Draps, 2 vgs de largeur, gros brin rond,	20c " 15c vg.
Colton à Oreillers, 40 pcs. " bien serré et fin,	12 1/2c " 10c vg.

LES DAMES QUI NÉGLIGERAIENT de profiter de cette occasion auraient bien tort, vu que de tels prix ne viennent pas tous les jours, et que vous avez un moyen d'économiser de 25 % à 50 % sur les prix réguliers.

Les Ordres par la Poste reçoivent notre plus grande attention et sont remplis sous le plus court délai.

La Cie. Hamilton

Rues Ste-Catherine, Peel et Carré Dominion,
MONTREAL.

"Celui qui demande le plus obtient souvent le moins."

Celui qui achète une chaussure de \$5.50 pour \$4.00 peut se contenter d'une chaussure qui a vieilli dans le magasin qui ne durera pas plus qu'une chaussure de \$3.50 qu'on se procure à une vente à prix réduits.

On ne tient pas de vieilles chaussures démodées dans les magasins de chaussures Slater.

Les numéros abandonnés et démodés sont transportés, sans la marque, dans les magasins de chaussures où l'on vend à des prix de bargain.

Le prix du fabricant est une garantie de pleine valeur, chaque fois qu'il est estampé sur la semelle des

"CHAUSSURES SLATER"

Goodyear Welted

J. D. QUAY, ST-JEROME

SEUL AGENT LOCAL

un plaisir de curiosité pour le philosophe que de pouvoir déchiffrer un peu autour de lui les âmes, les esprits et les caractères ; vous y puiserez ensuite une foule de notions et d'idées dont se passent certainement les beaux esprits et les gens du monde, mais dont le petit bagage n'est pas mérisable. Ces petites retraites à la campagne ne sont pas inutiles au développement de la faculté d'observation et au trésor de l'expérience ; l'horizon plus limité de la vie rustique accoutume à regarder de plus près des gens et des cho-

ses sur lesquels il est bon d'être renseigné. Presque toujours l'enfant élevé à la campagne et qui revient chaque année y jouir de la vie simple, a l'esprit et le caractère moins frivoles, le bon sens plus solide et plus aiguisé qu'un enfant des villes que ses parents promènent de juillet à octobre dans de vagues villégiatures. Notre inquiétude intellectuelle et sentimentale détraque un assez grand nombre d'entre nous ; la vie simple est le meilleur remède aux neurasthénies élégantes. Tous les médecins le disent et l'expérience l'a démontré.—S.

Les duretés de la vie

Au commencement de la semaine dernière, M. Jules-Edouard Prévost fils, toujours souriant du bout de son nez, était parti joyeux comme un pinson pour se rendre à Ste-Scholastique.

Avant son départ, il avait confié à ses typographes, les commentaires de l'hon. juge Taschereau dans la cause de J. A. C. Ethier vs LA NATION. C'est ce jugement qui rendait notre maître de poste si joyeux et si content de vivre : tant de fiel entre-t-il dans l'âme des dévots ?

Il se rendait à Ste-Scholastique, dans l'attente d'un nouveau triomphe pour les siens. Mais oh renversement des choses ! la preuve dans l'affaire de Laviolette vs J. E. Prévost fils, établit un libelle des mieux caractérisés et l'hon. juge condamne notre jouvenceau à \$30.00 de dommages et les frais d'une action contestée de \$500.00. En cette occurrence, nous croyons que l'éditeur de l'*Avenir* a dû regretter d'avoir publié les commentaires du juge.

Pourtant, nous ne nous réjouissons pas du malheur du confrère et nous ne publierons pas le jugement ; nous croyons que la condamnation qui le frappe est assez douloureuse pour lui. Mais à quelque chose malheur est bon et nous espérons que si les écrivains de l'*Avenir* et ceux qui ont commencé cette guerre de procès veulent philosopher tant soit peu, ils s'apercevront que ces poursuites sont des armes à deux tranchants et dont il est toujours dangereux de se servir.

Si nos amis, surtout avant la mise en place de tous ces grognards d'autrefois, avaient voulu recourir à ces procès, les condamnations contre l'*Avenir du Nord*, seraient nombreuses comme les étoiles du grand ciel bleu. Depuis quelques mois seulement, trois fois, Jules-Edouard fils a reçu du papier timbré. N'est-ce pas que le confrère ment sciemment quand il affirme que jamais il n'a eu recours à l'injure ; il imite Pilate se lavant les mains.

Tous ces gens qui ont contrefait les événements, déformé la vérité, opprimé le bon sens, veulent maintenant laisser croire qu'ils sont innocents comme l'agneau qui vient de naître. Dans votre jeune vertu, dans votre toison, il y a des taches, mes petits agneaux, et vos bêlements plaintifs ne seront entendus que des *recpus et des gens à place*.

Ces poursuites, ne sont que dans le but évident de nous baillonner, de nous empêcher de parler au public.

Parce que M. J. B. B. Prévost, l'on sait comment, est aujourd'hui le député de Terrebonne, que M. Henri Prévost dont la valeur n'est que sa suffisance jointe à son insuffisance ; parce que Jules Edouard fils est casé ; que Paul Emile est pourvu et Jos. Boisseau

est à l'abri ; parce que Jules Edouard père à lui aussi sa petite part du fromage ; ces messieurs s'imaginent qu'il ne manque plus rien à la béatitude de St-Jérôme et du comté de Terrebonne ? Nous devrions nous taire ou n'ouvrir la bouche que pour chanter les louanges de la famille qui verse sur nous ses torrents de lumière. Eh bien non, nous continuerons à dire ce que valent tous *ces gens à place*, serviteurs du public, après tout, ce qu'ils sont et ce qu'ils font. Peut-être aussi rirons-nous tantôt de leurs actes et tantôt de leurs discours.

Et vous, Jules Edouard fils, ô grand sire, qui si souvent, sous les pilastres altiers du palais des postes, rêvez à nos infortunes, songez à ce qui se passe chez vous, l'affaire Laviolette, par exemple, et vous serez moins étonné de notre petitesse.

ALLEZ-Y

La pneumonie, suivie de la consommation, peut résulter d'un tout petit rhume négligé. Tuez le rhume avec le BAUME RHUMAL pour éviter les suites.

LES GÉNÉRAUX BOERS A PARIS

Les trois généraux boers, Botha, de Wet et Delarey, qui arrivent aujourd'hui à Paris ne manqueront pas de trouver parmi nous l'accueil chaleureux et les sympathies dont leurs exploits dans le Sud de l'Afrique les ont rendus dignes. Si, au point de vue politique, une manière de voir diamétralement opposée a séparé les Anglais des continentaux, dès le début et durant tout le cours de la guerre ; si même, sur le continent, on n'a pas pu approuver à un égal degré tout ce que les Boers ont fait dans l'ordre politique, il y a eu unanimité, aussi bien en Angleterre que dans le reste du monde, pour admirer leur valeur militaire et lui rendre hommage. Sans doute, au plus fort de la lutte, Boers et Anglais se sont mutuellement accusés d'avoir quelquefois commis des excès et enfreint les lois ou usages de la guerre. Mais ces notes discordantes se sont perdues dans l'ensemble imposant que représentait, des deux côtés, l'union de tant de ténacité et de tant de bravoure, ces qualités étant d'autant plus remarquables et dignes d'éloge du côté des Boers qu'ils luttèrent contre un ennemi infiniment supérieur en nombre.

Mais, si le peuple boer était brave et dévoué jusqu'à la mort, on a compris que, dans l'état presque inorganique où se trouvaient ses forces militaires, il n'aurait pas fait grand-chose, ni ébloui le monde par tant d'exploits, s'il n'avait été dirigé, sur les champs de bataille, par des chefs aussi habiles que courageux, et sachant tirer un parti inattendu d'une situation plutôt précaire. C'est pourquoi les noms de ces chefs, au premier rang desquels se trouvaient les trois généraux qui nous arrivent aujourd'hui, symbolisent, plus que cela n'est le cas d'ordinaire, la belle résistance des vaincus contre les vainqueurs. C'est pourquoi, aussi,

ces vainqueurs eux-mêmes les ont presque reçus en triomphe à leur arrivée en Angleterre, comme s'ils eussent été flatés dans leur amour-propre national d'acclamer la valeur dont ils avaient fini par triompher. Cet accueil enthousiaste, les généraux boers l'ont retrouvé dans les pays du continent qu'ils ont déjà visités, à savoir la Hollande et la Belgique. Ils y ont même été d'autant plus choyés qu'une communauté de race rapproche les Boers des Hollandais et des Flamands. Chez nous, cet élément manquera ; mais il n'est pas besoin, pour nous rendre les généraux boers, sympathiques, d'autre chose que la valeur dont ils ont fait preuve et les souffrances endurées par leur peuple. C'est dire que les Anglais ne sauraient être surpris que nous recevions leurs ennemis d'hier avec autant d'admiration qu'ils leur en ont témoigné eux-mêmes.

Notre public commettrait cependant une grave erreur, dont les généraux boers ne lui sauraient aucun gré, s'il laissait devier dans le sens de manifestations anglophobes les témoignages de sentiments qui ne doivent être que boerophiles. En commettant cette maladresse, il irait à fin contraire du but que nos hôtes se sont proposé. Il ne faut pas oublier, en effet, que la situation n'est plus la même qu'au moment où, il y a environ deux ans, M. Kruger vint à Paris, et que les manifestations d'alors seraient déplacées dans les circonstances présentes. On était, à cette époque, en pleine guerre ; M. Kruger pouvait être considéré comme le chef politique des Boers ; il venait chercher assistance contre l'ennemi de son peuple ; on ne savait pas encore, enfin, comment les choses tourneraient, ni si les Républiques perdraient ou conserveraient leur indépendance. Aujourd'hui, tout est fini, et les Boers ne poursuivent plus qu'un double but : au point de vue politique, établir, entre leurs nouveaux maîtres et eux, un *modus vivendi* sur la base du traité de paix ; au point de vue matériel, améliorer leur situation précaire, résultat de la guerre, en faisant appel à la charité internationale, puisqu'ils n'ont pu obtenir de l'Angleterre plus qu'elle ne leur a accordé par le traité de paix.

C'est donc en glorieux "mendiants" que les généraux boers viennent parmi nous, pour nous servir de l'expression dont M. Krüger se servait lui-même l'autre jour ; c'est aussi en "mendiants" qu'ils veulent être traités, c'est-à-dire qu'ils seront plus sensibles aux actes de générosité qu'à de vaines et imprudentes démonstrations, dont ils auraient l'impression d'être le prétexte plutôt que l'objet. Etant donné les deux buts que nous définissons plus haut, on comprend que ce serait desservir les Boers plutôt que les servir, si on leur faisait payer un peu d'assistance matérielle par une attitude qui risquerait de leur créer des complications d'ordre politique en Afrique. C'est à quoi l'on semble n'avoir suffisamment songé ni en Hollande, ni en Belgique, ni en Allemagne, où l'on a quelquefois exploité la présence des généraux boers en Europe pour exprimer des sentiments dont l'Angleterre a pu prendre

CARTES D'AFFAIRES

PHARMACIE

DR EUGENE FOURNIER
Drogues, Billets de chemins de fer,
Bureau d'express et de Téléphone.
Voir annonce sur une autre page.

BANQUES

BANQUE D'HOCHELAGA
Succursale à St-Jérôme.
Voir annonce sur une autre page.
LA CAISSE D'ECONOMIE DES
CANTONS DU NORD
Voir annonce sur une autre page.

ASSURANCES

JOS. CORBEIL
Voir annonce dans une autre page.
J. M. DORION
Voir annonce dans une autre page.

LIBRAIRIE

J. E. PARENT, N. P.
Agent d'immeubles, Librairie
Voir annonce dans une autre page.

ENTREPRENEURS

MONETTE & VÉZINA
Entrepreneurs-Constructeurs
Voir annonce dans une autre page.

Ferromentiers

S. G. LAVIOLETTE
Voir annonce dans une autre page.

Nouveautés

J. D. GUAY
Gros et Détail
Voir annonce dans une autre page.
A. E. BEAUCHAMP

Commis chez J. D. Guay. Sec.-trésorier de la Société des Artisans Canadiens-français, Cour No 27.

NAPOLEON COLLETTE

Commis chez J. D. Guay, St-Jérôme
R. CASTONGUAY
Voir annonce dans une autre page.

Chaussures

ARTHUR BELANGER
Commis chez J. D. Guay, St-Jérôme

Epicerie

PIERRE SIMARD
GROS ET DÉTAIL
Voir annonce dans une autre page.

J. A. TRAVERSY

Teneur de livres et sténographe à la Maison P. Simard.

ZOTIQUE ALLAIRE

Voyageur pour la Maison Pierre Simard.

ZÉNON ALLAIRE

Commis à la Maison Pierre Simard.

WILFRID GASCON

Commis à la Maison Pierre Simard.

FRÉDÉRIC BÉLANGER

Expéditeur à la Maison P. Simard.

CHS. ELIE LAFLAMME

GROS ET DÉTAIL
Voir annonce dans une autre page.

ALBERT BEAUDRY

Comptable chez Chs. Elie Lafamme, rue Labelle.

D. ALPHÉE LABELLE

Expéditeur chez Chs. Elie Lafamme, rue Labelle.

Avocats

W. B. NANTEL, C. R.

AVOCAT

ST-JEROME, CO. TERREBONNE

ombrage. Il en est résulté que la presse anglaise a accusé Botha, de Wet et Delarey d'oublier le loyalisme auquel ils sont désormais tenus vis-à-vis de l'Angleterre. Or, qu'on n'oublie pas que les Boers d'Afrique, maintenant sans défense, pourraient éprouver le contre-coup de la mauvaise humeur que produiraient en Angleterre des manifestations d'hostilité provoquées par la présence de leurs anciens chefs en Europe. C'est à quoi ne manqueront pas de songer les vrais amis des Boers, ceux qui ne voient pas en eux une source de popularité à exploiter.

ALCIDE EBRAV.

PAS COMMODES LES SAUVAGES DE CAUGHNAWAGA

Aux dernières élections fédérales et provinciales, M. Préfontaine, à Ste-Lucie, et son fidèle Sancho derrière lui, s'écriaient : " Si le comté de Terrebonne avait été représenté par des hommes capables et actifs, cette réserve des sauvages qui est une nuisance pour vous, serait maintenant abolie et vous auriez l'avantage de vous établir sur ces terrains. Eh bien M. R. Préfontaine et son bras droit M. J. B.B. Prévost, si actifs, et qui ont à leur disposition deux gouvernements rouges, l'un à Québec et l'autre à Ottawa, travaillent depuis longtemps à faire disparaître la réserve. Le gouvernement fédéral a envoyé des agents prêcher les sauvages pour qu'ils renoncent à leur droit ; un vote s'est pris et les descendants des fiers Iroquois ont décidé, par une majorité de 100 voix, de conserver leurs terres.

Maintenant les sauvages vont prendre les moyens de chasser les colons (squatters) établis sur la réserve.

Un peu de discernement en tout ne nuit pas et vaut mieux quelquefois qu'une activité fébrile mais déplacée.

Voilà ce que l'on gagne à éveiller le chat qui dort et si l'on éveille un Iroquois, c'est encore bien pis.

Autour d'un procès

Le procès de Laviolette vs Jules Edouard Prévost fils, nous a appris que Lefranc et Léon Katrouvey, deux saints personnages de l'*Avenir du Nord* ne sont au fonds que M. J. E. Prévost fils. Il se servait de deux noms de plume ce dévot personnage, et, embusqué derrière ces masques, comme un mal-faiteur au fond d'un bois il se ruait sur des hommes honorables pour les vilipender, les calomnier. Il s'imaginait éviter le mépris public en dépistant ainsi ses lecteurs, car il avait conscience de la besogne infâme qu'il faisait ce jeune homme puisqu'il se masquait si bien. En ne signant pas ses écrits Jules Edouard en aurait été tenu responsable comme directeur de rédaction, mais il n'avait pas le courage de porter tant de responsabilité. Maintenant, lui-même sous son serment dans la boîte aux

témoins, il a levé le masque, salutous-le.

**

DEUX CORDES À SON ARC

Sous son serment encore, notre maître de poste a avoué être resté l'éditeur de l'*Avenir*. Comme ils ont changé tous ces purs d'autrefois. Un employé public ne doit pas, excepté sous le régime libéral bien entendu, être l'éditeur d'un journal pas même pour chanter les louanges du gouvernement dont il reçoit les faveurs. Mais Jules Edouard fils est homme d'affaires avant tout. C'est que l'on peut appeler avoir deux cordes à son arc.

Toutefois il est d'une suprême inconvenance que les rouges et les bleus paient pour subventionner ce journal, le plus agressif le plus violent qu'il y ait au pays et nous attirons l'attention du ministre des postes sur ce fait.

Séminaire de Sainte-Thérèse

SEANCE DRAMATIQUE ET MUSICALE

A L'OCCASION DE LA SAINT-CHARLES BORROMEE FETE PATRONALE, Mardi, le 4 novembre 1902

PROGRAMME

Ouverture : Fanfare
"La forge dans la forêt" Idyle [Michaëlis
Bienvenue aux anciens élèves et aux amis. [mis. E. Dubois

I

UNE PAGE D'HISTOIRE DE FRANCE

Tragédie en un acte
(Révd P. Delaporte, S. J.)

Personnages :	Acteurs :
L'Émir (Abd-el-Kader)	E. Charbonneau
Un vieux cheik	E. Lambert
Un capitaine de chasseurs d'Afrique	[A. Charlebois
Premier soldat	L. Gardiner
Deuxième soldat	G. Latour
Un zouave	E. Binette
Un mendiant kabyle	H. Péladeau
Sentinelle arabe	T. Cléroux
Twilight visions	Valse (Bowman)
	[Orchestre

II

L'ECOSSAIS DE CHATOU

(Opérette-bouffe en un acte)

MUSIQUE DE LEO DELIBES

Personnages :	Acteurs :
Ducornet, rentier	J. B. Sigouin
Lebic	L. Verschelden
Hippolyte	A. Chapleau
Justin	J. Lalande
Pierret	E. Larochele

Répétiteurs { Partie littéraire RÉV. N. FAUTEUX.
Partie musicale M. T. ARBOUR, N. P.
Portes ouvertes à 1 h. Lever du rideau à 1 1/2 h
Entrée : 25 centims

SAGE PRECAUTION

Quand on sort de bon matin par un temps froid et humide, on est sujet à s'enrhumer. Prenez une dose de BAUME RHUMAL en rentrant si vous sentez la gorge embarrassée.

Camille de Martigny, LL.B. C.E. Marchand, LL.L.
Ancien Magistrat

de Martigny & Marchand

AVOCATS

B. P., BOITE 130. — ST-JEROME

BANQUE D'HOCHELAGA

Capital payé \$1,000,000. Fonds de Réserve \$250,000. Bureau principal : Montréal.

Directeurs :

MM. F. X. ST-CHARLES Président
R. BICKERDIKE, M.P., Vice-Prés.
Hon. J. D. ROLLAND,
J. A. VAILLANCOURT, A. TURCOTTE.
Gérant Général : M. J. A. PRENDERGAST
Gérant local : C. A. GIROUX
Asst. Gérant : E. A. BERTRAND
Inspecteur : O. E. DORAIS

Bureaux de Quartiers :

Hochelaga Rue Notre-Dame Ouest
Rue Ste-Catherine Centre
Rue Ste-Catherine Est
Succursales :
Joliette, Louiseville, Québec, Sorel,
Sherbrooke, Saint-Henri (Montréal),
St-Jérôme, Trois-Rivières, Valleyfield,
Vankleek Hill, Winnipeg, (Man.)

Une succursale de cette banque est en opération à SAINT-JEROME, rue Labelle, près du pont de fer.

J. C. GAGNE, Gérant.

*** FONDEE EN 1714 ***

UNION ASSURANCE SOCIETY

LONDRES, ANGLETERRE

L'actif surpasse \$18,000,000.00

L'une des plus anciennes et des plus puissantes compagnies de feu. Assurances contre l'incendie sur propriétés de presque toutes descriptions, aux taux courants. Dépôt au gouvernement de \$300,000.00 pour garantir les pertes du Canada.

Pour informations, s'adresser à

J. M. DORION, agent général,

20-9-02 M. Dorion sera à St-Jérôme deux fois par semaine. LACHUTE, P. Q.

J. V. LEONARD
AVOCAT

ST-JEROME, CO. TERREBONNE

Louis Labelle

—HUISSIER, COLLECTEUR, ETC.—

ST-JEROME

M. JOS. CORBEIL

AGENT D'ASSURANCE

ST-JEROME, P. Q.

Coin des rues Labelle et St-Marie

M. CORBEIL représente toutes les meilleures Compagnies d'Assurances sur la Vie, contre le Feu, les Accidents et Garanties.

18-7-01-12

TELEPHONE No. 43. — RUE LABELLE — BOITE DE POSTE No. 91.



J. D. GUAY

IMPORTATEUR

Marchandises sèches, Chapeaux
Chaussures, Fourrures, etc.

St-Jérôme

Agent de la BOSTON RUBBER CO. pour les Cantons du Nord, etc.

Grand choix de Marchandises

VENANT D'ÊTRE REÇUES DE GLASGOW ECOSSE, COMPRENANT SOIES, SATINS, ÉTOFFE À ROBES, ÉTOFFES À COSTUMES, JUPES DE ROPES EN FREIZE, MANTEAUX POUR DAME, ETC., ETC., ETC.

Mille CINQ-MARS est de retour de Montréal après avoir visité les Expositions de Modes de Montréal, Toronto et New-York.

SEPT CAISSES sont à la douane à Saint-Jérôme et seront ouvertes la semaine prochaine.

N'oubliez pas d'encourager l'industrie de notre ville en ordonnant vos claques immédiatement, pour ceux qui ne l'auraient pas déjà fait.

N'oubliez pas l'escompte 30% 2 1/2% 6%, 1er Novembre.

20-3-03-1

Maison P. Simard

EPICERIES, VINS ET LIQUEURS

GROS ET DETAIL

LE GRAND SUCCES obtenu par cette Maison d'Affaires depuis un an, date depuis laquelle elle s'est occupée activement du COMMERCE DE GROS, l'oblige d'agrandir son local en prenant tout le bloc. Un département spécial pour le commerce de gros sera installé sous peu dans la partie autrefois occupée par M. R. Castonguay.

Les importations de printemps seront très considérables en fait de liqueurs de toutes sortes, telles que les meilleures marques de Brandy, Gin, Vins, Liqueurs Fines, etc., etc.

Un ordre de 1,000 Caisnes de Gin Canadien "CROIX ROUGE" a récemment été envoyé à la Distillerie de Berthierville. Ce Gin est reconnu supérieur au Gin importé.

De plus, cette Maison s'occupera aussi spécialement du commerce de PROVISIONS ET EPICERIES EN GROS. Les commerçants en général, marchands, hôteliers, restaurateurs et autres auront tout avantage de transiger avec cette Maison d'affaires, qui est au seuil du Nord et qui, par sa position géographique, peut avantageusement rivaliser avec les grandes maisons de Montréal.

La différence du Fret que vous épargnerez sera énorme à la fin de l'année.

Saint-Jérôme, 7 avril 1902.

Les émigrés de M. Sifton

Les doukhobors de Sifton sont partis en pèlerinage à la recherche de Jésus déserté.

Deux mille sept cent de ces nouveaux "concitoyens" importés à grands frais du fonds de la Russie par le petit Napoléon de l'Ouest, courent la prairie depuis quelque temps, pieds nus, les cheveux au vent, couverts de haillons et emportant sur des civières leurs malades et leurs infirmes. Les femmes traînent leurs enfants et emportent leurs bébés; tout ce monde enguenillé campe à la belle étoile et cherche le Messie qui, paraît-il, aurait élu domicile, depuis quelques jours à Yorktown, une petite ville du T. N.-O. Chemin faisant, si un enfant fait la sottise de mourir de froid ou de faim, sa mère le dépose sans plus de cérémonie dans le buisson voisin, laissant aux bêtes du bon Dieu le soin de lui faire une sépulture.

Imaginons-nous deux mille sept cents de ces sauvages fanatisés d'idées religieuses poursuivant, dans le comté de Terrebonne, Jésus toujours fuyant et faisant tout à coup, irruption à St-Jérôme où à Ste-Agathe!

Sifton, justement alarmé des sottises de ses pupilles destinés cependant à noyer la population canadienne catholique du Nord-Ouest, a décidé paraît-il, dans sa sagesse de faire lire par ses agents le "Riot Act" à ces sauvages et fanatiques illuminés

Figurons-nous, dans une circonstance aussi solennelle, la binette de tout ce monde attardé au coin d'une rue par un officier de Sifton ceint de l'écharpe majestueuse de la loi. Comme si on avait le temps aussi de s'occuper du Riot Act quand on court après un Jésus qui veut émigrer!

Sifton doit être convaincu aujourd'hui que son fanatisme l'a trompé, qu'il nous a importé de la mauvaise graine et que ses Doukhobors auraient dû rester en Russie comme les moineaux en Allemagne.

Affaires Municipales

LA NATION, avait commis l'indiscrétion impardonnable sans doute, de demander au conseil de notre ville, quel va être le chiffre du prochain prélevé? Ce n'était pas plus malin que cela et cependant l'Avenir du Nord, par son correspondant Jérôme, en profite pour lancer l'injure à M. Nantel, maintenant sorti de la vie municipale. Cet insulteur avait besoin d'un masque, il l'a trouvé dans le nom de Jérôme; mais son style le trahit, le style c'est l'homme.

En bonne vérité ces histoires là tombent de la plume d'un des conseillers du quartier Labelle, pas celui du petit compromis, viande, mais l'autre que la crainte évidente des élections de janvier commence à énerver.

M. Nantel, en bonne vérité n'est plus conseiller, il n'a pas mis le pied à la salle municipale depuis plusieurs mois, mais qu'importe, il continue à porter ombrage à certains matamores du conseil. Le

conseiller Jérôme n'a pas le courage de porter la responsabilité de ses actes et il voudrait en rejeter l'odieux sur les épaules de M. Nantel, c'est la faute à Nantel, c'est vite dit et ça endort la conscience.

Le règlement qui impose une taxe spéciale pour faire payer la construction de l'aqueduc est en effet l'œuvre de M. Nantel et de ses amis, il impose une taxe sur les propriétés même non imposables comme l'hotel des postes, la gare du Pacifique et autres de cette nature. A cela avez-vous objection Jérôme? Il est vrai que vous n'y avez pas songé vous-même, mais vous n'avez pas combattu ce règlement, pourtant. Et dans tout St-Jérôme pas un électeur, à moins d'un intérêt personnel, n'oserait critiquer ce règlement.

Nous allons vous mettre le nez dans votre... prose. Jérôme, suivez-bien.
L'aqueduc a coûté \$89940.00
L'administration coût.e 337.00
Le prélevé de 34 p. c. donne . . . 4611.00
Les revenus annuels de l'aqueduc 6692.00

Eh bien conseiller Jérôme, croyez-vous que ces revenus ne sont pas plus que suffisants pour rencontrer le coût de l'aqueduc. N'est-il pas vrai que cet aqueduc se paye par lui-même. L'an dernier le conseil avait virtuellement décidé de faire un prélevé de 35 pour cent sur les propriétés strictement imposables. Si ce dernier prélevé n'a pas été fait, est-ce la faute de M. Nantel qui alors ne pouvait faire adopter, que des règlements tellement avantageux pour ne pas soulever aucune objection de la part du conseiller Jérôme. Non c'est la faute du conseiller Prévost, le roi du conseil.

Etes-vous prêt, Jérôme à dire que ceci est faux?

LES PROCÈS.

Les procès que nous avons eu à payer sont dus au matamore Henri Prévost. Si la commission scolaire qu'il commandait alors eût imité la commission actuelle, si elle avait vendu les caissons de la manière dont elle était autorisée à le faire; si elle n'avait pas persisté à garder des terrains qui lui avaient été donnés pour certaines fins et à en changer la destination, le bref de prohibition et la cause en expropriation ne seraient jamais venus devant les tribunaux.

Le résultat obtenu, le demandeur a discontinué son action et à payé ses frais, il a déboursé des sommes considérables; la Corporation elle aussi a dû déboursé des montants assez appréciables, sans profit pour personne si ce n'est pour le cousin J. B. B. Prévost. Et des divisions profondes ont été le résultat de ces procès dont le conseiller Henri Prévost est responsable au premier chef.

"Si, comme le dit Jérôme, des démarches faites auprès de certains propriétaires dont les propriétés sont non imposables pour les forcer à payer au moins la cotisation spéciale, n'ont pas abouti à résultat," c'est dû au conseil actuel, la chose du Dr Henri Prévost.

Depuis le règlement, on a eu plus que le temps de faire décider si la manufacture Rolland, par exemple, devait payer sa cotisation, les retards apportés en cet-

SIROP D'ANIS GAUVIN—Guérit les bébés de Colique, dysenterie, dentition douloureuse, etc.—Procure le sommeil. En vente partout 25c. la bouteille.

TÉL. : MAIN 3051.

J. A. Beaulieu
AVOCAT

Du bureau "Archambeault & Cholette"
1586 1/2 rue Notre-Dame, Montréal.

Suit toutes les cours du district de Terrebonne.

Prud'homme & Mailhiot

RUE LABELLE BLOC RICHARD



Poisson Frais tous les Vendredis. 16-5-2

Hotel C.P.R.

OVIDE PERRAULT, Prop.

En face de la Gare

ST-JEROME, P. Q.

VINS, Liqueurs et Cigares de premier choix. Pension de première classe.
PRIX MODERES
LA plus vaste salle d'Exchantillons de la ville pour les commis-voyageurs.

Deux pianos sont à la disposition des clients de l'hôtel. 16-5-2

Grand Magasin Departemental

3 Lignes spéciales...
3 Valeurs spéciales..
Prix spéciaux.....

UN LOT CONSIDÉRABLE de Chapeaux garnis, tout ce qu'il y a de plus chic. Vous trouverez ici tout ce dont vous avez besoin.

Prix : \$1.50 à \$12.00

MANTEAUX IMPORTES

En Drap et en Freize, Coupe parfaite,

Prix : \$2.75 à \$15.00

Pardessus et Habillements

Nous offrons le choix le plus complet, coupe garantie. Balance d'habillements achetés de Saxe & Sons, vendus à des prix remarquablement bas.

R. Castonguay

15-3-02-1A 18-7-01-1A.

COLONNE PHARMACIE FOURNIER

Les Touristes, Commis-Voyageurs et le public en général apprendront avec plaisir qu'une nouvelle agence pour la vente de billets des chemins de fer plus bas mentionnés vient d'être établie à Saint-Jérôme, à La Pharmacie Fournier.

Les voyageurs trouveront leur avantage de s'adresser à cet endroit pour se procurer des billets dans toutes les directions.



Laisse St-Jérôme pour Québec et les stations intermédiaires à 10.30 h. a. m.
Laisse St-Jérôme pour Joliette et les stations intermédiaires à 6.55 h. p. m.
Laisse St-Jérôme pour Hawkesbury et les stations intermédiaires à 10.40 a. m.
Laisse St-Jérôme pour Hawkesbury et les stations intermédiaires à 7.05 p. m.

Visitez les Chutes Shawinigan "Plus pittoresques que Niagara."

Pour taux horaires et autres informations s'adresser à

GUY TOMBS, J. G. SCOTT, Agent Général F. & P. Gérant Général. Bureau des Billets pour la ville à St-Jérôme,

A LA PHARMACIE FOURNIER



La nouvelle route pour le fameux Saguenay

Les trains express partent du Terminal rue St-André, jetée Louise.

DÉPART DE QUÉBEC

8.45 a. m.—Tous les jours le dimanche, pour Roberval et Chicoutimi avec char parloir.
1.30 p. m.—Pour le lac Saint-Joseph tous les jours excepté le dimanche.
1.45 p. m.—Le dimanche seulement pour St-Raymond.
5.20 p. m.—Tous les jours excepté le dimanche, pour St-Raymond et les stations intermédiaires.

Les sièges et lits dans les chars parloirs et dortoirs se réservent à la Pharmacie Fournier.

ALEX. HARDY, Agent Général F. & P. J. G. SCOTT, Gérant Général.

Bureau des Billets pour la ville, A LA PHARMACIE FOURNIER ST-JEROME, P. Q.

te affaire proviennent du Dr Henri Prévost.

Nous lui demanderons compte de n'avoir pas vu au paiement des arrérages de taxes ; nous l'accusons aussi de n'avoir pas surveillé les dépenses en rapport avec la *picote* : \$700.00 est certainement un montant exagéré pour une épidémie aussi anodine.

L'installation du système d'alarme nous coûte trop cher de \$500.00, au bas mot. Le conseil n'était pas assez *quêtueux*, selon le mot de M. Emmanuel Fournier, pour demander des soumissions et jamais nous n'avons pu comprendre pourquoi le conseil a agi si précipitamment en cette affaire ?

— Nous le saurons peut-être un jour. Voyons Jérôme, vous connaissez bien le conseiller Prévost, si vous le rencontrez, conseillez lui donc d'avoir un peu de courage, ses responsabilités sont lourdes, mais nous n'y pouvons rien.

Notre conseil avait envoyé au gouvernement fédéral, un état de compte pour sa contribution à la taxe spéciale pour la construction de l'aqueduc. Le gouvernement a répondu et demandé à combien s'élèverait, une fois pour toutes, ce qu'il aura à payer pour cette taxe spéciale. Il est donc disposé à accéder à ce règlement. C'est un point important : ce règlement avait donc sa valeur, puisqu'il force à contribuer à la construction de notre aqueduc, des propriétaires qui n'auraient pas payé un sou, parce que leurs propriétés sont non imposables. Les autres contribuables, chargés d'ordinaire du fardeau des taxes seront quittes d'autant, grâce à ce sage règlement de M. Nantel.

OBITUAIRE

Samedi, le 25 courant après une maladie de quelques jours seulement, M. Joseph Napoléon Bisson, boucher de cette ville rendait son âme à Dieu, à l'âge de 31 ans. Il laisse pour pleurer sa perte, une épouse et trois enfants et de nombreux amis. Le défunt faissait partie de l'ordre des Forestiers catholiques, conr de St-Jérôme No 204.

Les funérailles ont eu lieu le 28 courant, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La cour des Forestiers assistait en corps. La levée du corps a été faite au domicile du défunt par le Rvd J. A. Magnan, vicaire de la paroisse. Les porteurs étaient les confrères du défunt MM. A. Laporte, J. Doré, W. Ethier et J. Fournel.

Le service a été chanté par le beau-frère du défunt, le Rvd A. Papineau, professeur au séminaire de Ste-Thérèse, assisté par les Rvds J. A. Magnan comme diacre, et F. G. Caisse comme sous-diacre. Le chœur de chant sous la direction de M. Alphonse Lefebvre a rendu avec succès la messe des morts harmonisée. R. I. P.

A Saint-Jérôme

— N'oubliez pas que le vin ST-ANTO-

NE est détaillé chez tous les débitants de liqueurs à 10c la pinte.

— Notre nouveau curé a fait, dimanche dernier, son premier sermon à ses paroissiens. Sa parole éloquent et onctueuse a fait une excellente impression sur son auditoire.

— Il paraîtrait que la couverture de notre église, exige déjà des réparations.

— La commission de colonisation, c'est-à-dire l'abbé Thivierge et Chrysostôme Langelier, est à Labelle où ailleurs peu importe, dans *notre Nord*.

Avis—Le DOCTEUR LOUIS FRANCHÈRE, chirurgien dentiste, gradué au Canada et aux Etats-Unis, 1592 Ste-Catherine, Montreal, a ouvert un bureau de consultation rue St-Georges en face du marché, chez M. Aristide Lecault. Il sera à St-Jérôme deux fois par mois, à partir du 1er novembre prochain, les 1ers samedis et dimanches et les 3èmes samedis et dimanches de chaque mois.

— Nos autorités municipales avaient acheté 16 valves Naud, destinées à être adaptées à nos bornes-fontaines. Mercredi matin, ces valves ont été posées en présence des représentants de la compagnie Jean Naud, Fils et cie, du maire Charles Godmer, de l'ingénieur Narcisse Bélanger, du chef de la brigade M. Adolphe Labelle, de M. Ferdinand Filion, membre de la commission des incendies de St-Jérôme et d'une foule de notables de la ville. Les expériences qui y ont été faites ont donné ample satisfaction, comme la chose était prévue, et tout le monde paraît content de cette amélioration qui est destinée à augmenter davantage l'efficacité du système de protection contre le feu.

POMMES ! POMMES !!

Par lots de quarts ou de poches reçues chaque semaine et vendues à très bas prix.

Bonne qualité.

Prompte expédition.

Les commerçants du Nord trouveront leur avantage en s'adressant à

C. E. LAFLAMME.

— Mardi dernier avait lieu à Saint-Jérôme le mariage de M. Rhault, artiste-peintre avec Mlle Blanche Boivin fille de notre ami M. J. T. Boivin.

Nos vœux les plus sincères de bonheur aux heureux conjoints.

— Le vin ST-ANTOINE à 10c la pinte est très bon.

— Lundi dernier le 20 courant M. Oscar Hardi de Rosemere, cultivateur, conduisait à l'autel Mlle Clara Lauzon de St-Jérôme.

M. et Mme Hardi sont partis pour Rosemere dans l'après-midi où ils demeureront.

Nous offrons nos souhaits de bonheur les plus sincères, aux nouveaux époux.

— M. Anthime Charbonne a vendu sa propriété de la Côte St-André à un cultivateur de la paroisse de St-Alexis.

— M. J. E. Trudel vient d'établir une société de frais funéraires. La souscription annuelle est de \$1.50 par famille.

— M. L. de G. Lachaine est rétabli, il

pourra se rendre à son bureau, ces jours-ci.

— M. Bain, inspecteur des postes, est venu visiter notre bureau de poste, jeudi dernier.

— M. C. B. Boileau, industriel de l'Annonciation, était à Saint-Jérôme mercredi dans l'intérêt de sa manufacture.

— Monette & Vézina viennent de recevoir directement des grands manufacturiers de l'Ouest, un magnifique assortiment de meubles de toutes sortes qu'ils écoulent à 20 pour cent de réduction sur les anciens prix, d'ici au 1er janvier prochain.

Ceux qui aiment à joindre l'utile à l'agréable feraient bien de visiter le magnifique établissement de MM. Monette & Vézina, rue Labelle, près du magasin de M. E. Gibault, avant de placer leurs commandes ailleurs.

— M. Bernard Gaudet a ouvert un bureau d'avocat, chez M. Louis Labelle.

— M. G. A. Beaulieu est revenu mercredi soir de l'Hopital Notre-Dame. Son état de santé est encore assez précaire.

— Lundi dernier a eu lieu le mariage de M. Alexandre Dufresne avec Mlle Maria Villemaire.

— Le Rév. M. Adrien Gauthier curé de St-Faustin était à St-Jérôme, jeudi dernier. Il est parti le soir même accompagné de M. l'abbé T. Ouimet.

FEUILLETON

56

LES

Jetons Mystérieux

PREMIÈRE PARTIE

LA FÉE DES SAULES

XXIV

— Ça serait du joli ! Non ! non ! Je suis votre servante, c'est pour vous servir, mon cher maître !

— Voyons, ma bonne Madeleine, fit Raymond en prenant les mains de la digne créature, ne disons pas de folies et laisse-moi tranquillement agir. Paul est frêle et délicat, il a besoin de repos, tout en travaillant. Le grand air de la campagne, l'exercice matinal, les longues promenades succédant aux heures d'études, lui feront un bien infini. Je compte sur quelques semaines de séjour aux champs pour lui donner la force qui lui manque. Tu veux me voir bientôt maître de ma vie, n'ayant plus rien à craindre du passé, n'est-ce pas ? Eh bien ! pour que ce bonheur m'arrive, il faut, non me contredire, mais abonder dans mon sens lorsqu'au dîner je parlerai de cela à Paul, pour lui prouver la nécessité de son départ. Feras-tu ce que je te demande ?

— Eh ? mon cher maître, vous savez bien que je fais toujours vos quatre volontés ! Est-ce que je pourrais vous désobéir ?

Après un silence, Madeleine ajouta :

— Et où nous enverrez-vous comme ça ? Je vous préviens que si c'est plus

loin que Saint-Denis, je refuserai net de partir.

Malgré les préoccupations de toute nature qui l'asombrissaient, Raymond ne put s'empêcher de sourire de cette naïveté.

— Rassure-toi, dit-il, le lieu de votre exil ne sera point éloigné, et Paul le choisira lui-même.

— A la bonne heure.

— Maintenant que nous sommes d'accord, je vais serrer ces papiers.

— Ne soyez pas longtemps, le dîner sera bientôt prêt.

— Quand tu l'auras servi sur la table, tu viendras frapper à ma porte.

Raymond quitta l'antichambre où avait eu lieu l'entretien que nous venons de reproduire. Madeleine regagna sa cuisine en se répétant :

— Ah ! mon pauvre cher maître, quand son martyr sera-t-il fini ? On peut dire qu'il aura souffert, cette homme, et sans le mériter !

La chambre dont Fromental venait de franchir le seuil, et qui lui servait aussi de cabinet de travail, était comme le reste de l'appartement d'une très grande simplicité. Un lit en bois noir, entouré de lampes rouges singulièrement fané, une armoire, quelques fauteuils, un vieux bahut de style gothique, un ou deux petits meubles de fantaisie et un large bureau, en composaient le mobilier. Sur le bureau étaient rangés symétriquement un encrier, des plumes, un sous-main, quelques livres, des cahiers de papiers blanc et des enveloppes, mais pas une seule feuille portant une seule ligne d'écriture.

Par habitude, Raymond ne laissait jamais rien traîner quoi que ce fût d'écrit. Cette habitude avait été prise, depuis longtemps en vue de Paul. Il pouvait suffire, en effet, de quelques mots tombant sous les yeux du jeune homme pour lui faire sinon deviner, du moins soupçonner qu'elle était la profession de son père. Paul, du reste, entraînait rarement dans la chambre de Raymond. Dès sa première enfance, il s'était habitué à la docilité la plus absolue, et il n'ignorait point que son père, lorsqu'il travaillait n'aimait pas à être dérangé dans son travail ; aussi, quand il franchissait le seuil de la chambre, c'était avec l'autorisation paternelle.

Le vieux bahut de style gothique dont nous avons parlé occupait un des angles. C'est dans ce meuble solidement fermé par une clef qu'il portait toujours sur lui que Raymond serrait ses notes, ses feuilles de rapport, les dossiers qui lui étaient

La Caisse d'Économie

des CANTONS DU NORD

St-Jérôme, P. Q.

Fait toutes sortes de transactions d'argent. Escompte les billets de commerce et les billets d'échange. Fait toutes espèces de collections. Traites émises sur toutes les parties de l'Amérique. Traite des pays étrangers encaissées au taux le plus bas. Intérêt alloué sur dépôts.

R. DESCHAMBAULT,
GÉRANT.

18-7-01-12.

confiés, et enfin ses papiers de famille. Il ouvrit le bahut, y plaça la liasse rapportée de la préfecture et le referma, puis, grâce à de solides roulettes placées sous ses pieds, il le fit glisser le long de la muraille, démasquant ainsi une porte très étroite dont on pouvait soupçonner l'existence lorsqu'il occupait sa place habituelle. Grâce à cette porte mystérieuse, qui tournait sans bruit sur ses gonds bien huilés, Raymond pénétra dans une pièce où se trouvaient réunis un grand nombre de costumes complets de nature variée, y compris les perruques, les coiffures et les chaussures.

La blouse de l'ouvrier, la soutane du prêtre, la redingote du bon bourgeois s'y trouvaient à côté de l'uniforme du soldat et du bourgeron canaille du rôdeur des barrières. On aurait pu se croire dans la loge d'un acteur du boulevard, jouant les rôles à travestissements. C'était là que Raymond venait se *camoufler*, (comme on dit dans le monde des agents et des voleurs) quand les nécessités de sa profession l'exigeaient.

De cette chambre, il pouvait gagner la cour du vieil hôtel par un escalier dérobé, et sortir sans être obligé de traverser son appartement. Tout cela était combiné d'une façon très sage et très prudente, nos lecteurs en ont la preuve, et il semblait impossible qu'un soupçon vint à naître dans l'esprit de Paul au sujet des occupations de son père, ce qui n'empêchait point celui-ci de trembler sans cesse à la pensée d'un hasard venant à le trahir,

— Ainsi, murmura-t-il avec un découragement profond, je vais être obligé de m'affubler encore de ces guenilles qui produisent sur moi l'effet de la robe de Nessus ! moi qui espérais ne plus m'en servir jamais ! de les déchirer, les fouler aux pieds, les brûler ! Ah ! vous êtes sans pitié, seigneur mon Dieu ! vous continuez à me frapper bien durement !

Il détacha de l'une des patères un costume qu'il mit de côté en y joignant un chapeau et une perruque. C'est ce costume qu'il se proposait d'endosser pour commencer ses recherches, et il comptait charger Madeleine de le visiter le lendemain matin, avant le départ. Ceci fait, il se retira, ferma la porte, et devant cette porte roula de nouveau le bahut qui la cachait.

A la minute précise où Raymond rentrait dans sa chambre, Madeleine frappait à la porte de cette chambre pour annoncer que le diner était servi. Après avoir jeté un coup d'œil autour de lui, afin de s'assurer que tout était bien en ordre. Fromental se rendit à la salle à manger, vaste pièce où trente convives auraient pu manger à l'aise, et qui semblait une, n'étant meublée que d'un buffet-étagère d'une table ronde et de quelques chaises.

— As-tu prévenu Paul ? demanda le maître du logis à Madeleine.

— Oui, monsieur, il vient, répondit la vieille servante.

Paul entra en effet. Il alla vivement à son père et l'embrassa en lui jetant les bras autour du cou, comme il faisait quand il n'était encore qu'un enfant. Raymond lui rendit son étreinte avec une

tendresse passionnée, puis lui dit en le regardant :

— Tu sembles fatigué, cher Paul, tu as travaillé beaucoup aujourd'hui ?

— Oui, père, beaucoup. C'est avec bonheur que je travaille. J'ai l'ambition du succès. Je veux passer un examen brillant, être reçu dans les premiers numéros et te faire beaucoup d'honneur. Il faut que tu sois fier de moi.

— J'en suis fier déjà, cher enfant, car tu es le meilleur des fils. Mais tu t'épuises, et cela me désole. Travailler, certes, c'est bien ; travailler trop serait un mal. Après le travail, le repos, les distractions, sont indispensables, sans quoi on arrive au surmenage qui diminue les plus belles intelligences et compromet les meilleures santés. Tu est très pâle aujourd'hui, tu as les yeux cernés. Es-tu souffrant ?

— Non, père, pas du tout.

Madeleine qui apportait le potage entendit la demande et la réponse et s'écria :

— Avec ça qui vous le dirait s'il, était souffrant, le méchant garçon ! Est-ce qu'il saurait seulement se plaindre ? Il aime bien mieux nous laisser inquiets et nous empêcher de le soulager.

— Me soulager, répéta Paul en riant. Ce serait difficile, puisque le soulagement suppose une souffrance et que je n'en éprouve aucune. Je ne sais pas pourquoi ma bonne Madeleine se figure toujours que je suis malade. Je t'assure qu'il n'en est rien. Je me porte à merveille.

— Je ne demande qu'à le croire, mais cela prouve indiscutablement que tu travailles trop, puisque, te portant bien, tu pâlis et tu maigris chaque jour.

(A suivre)

TÉLÉPHONE NO. 55

J. E. PARENT

Notaire, Commissaire, Etc.,
ST-JEROME, P. Q.

Argent à prêter, à 5 et 6 p. c. sur Polices d'assurance de vie et sur propriété. Achats de paiements et de créances de toutes sortes. Prêts aux corporations. Achats et ventes de propriétés.

M. PARENT représente diverses compagnies d'assurances sur la vie et contre le feu.

LA NEW-YORK LIFE, LA OTTAWA FIRE INS. Co., LA CANADA FEU, LA LONDON FIRE INS. Co., THE EQUITY FIRE INS. Co., ETC.

Voulez-vous être bien payés en cas de feu et en cas de mort ? Assurez-vous à l'une de ces compagnies par l'entremise du Notaire Parent qui vous charge de 15 à 20 p. c. meilleur marché que les compagnies combinées.

La Librairie St-Jérôme

ÉDIFICE PARENT — PRÈS DU MARCHÉ
ST-JÉRÔME

Sans contredit la meilleure librairie de Saint-Jérôme. On y trouve tout ce qu'il y a de mieux dans sa ligne de commerce.

Livres d'Écoles, Livres de Piété ordinaires et de luxe, Papeterie, Cartes à Jouer, en gros et en détail, Rideaux (blinds), à partir de 25 cts à \$2.50, Supports nouveaux pour portières, Pôles et leurs Ornaments, Papier Vert et autre à double couleur, Tapisserie à bon marché pour faire place aux achats d'automne.

Grands et petits Miroirs à prix réduits.

Bel assortiment de Montres, Chaînes et Joux de Mariage et autres Bijoux de valeur.

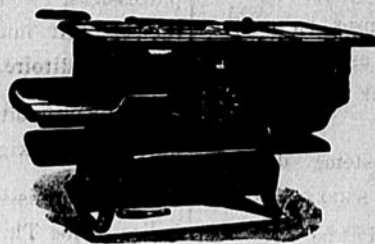
18-7-01-1A.

LA NATION est publiée par La Cie. d'Imprimerie de Saint-Jérôme, qui en est propriétaire-éditeur, et est imprimée par R. Aimé Tison, imprimeur, à Saint-Jérôme, P. Q.

S. G. LAVIOLETTE

Marchand de

Glacières,
Poêles de Cuisine
... et autres,
Courroies
pour Moulins,
Scies Rondes,
Dynamite,
Etc., Etc.



Ferronneries,
Peintures,
Vernis,
Falecos,
Poterie,
Verrerie,
Ferblanterie,
Etc., Etc.

MOULINS A COUDRE de \$25.00 et \$30.00.

LAMPES ÉLECTRIQUES de qualité supérieure pour 25 cts.
BICYCLETTES RED BIRD, de Brantford, Ont.

AVIS AUX MARCHANDS.—Instruments aratoires, tels que Faulx, Fourches, Grattes, Haches de toutes sortes, vendus à prix garantis aussi bas que ceux de Montréal.

Clous, Broche à clôture, Blanc de plomb, Huiles, Peinture préparée, etc. au prix du gros.

S. G. LAVIOLETTE,

COIN DES RUES ST-GEORGES ET STE-ANNE,
18-7-01-1A.

ST-JEROME

JOS. LACHAPELLE

CONSTRUCTEUR D'AQUEDUCS

ST-JEROME, P. Q.

M. LACHAPELLE, qui a construit un grand nombre d'aqueducs dans la province, et notamment celui de Saint-Jérôme, qui donne entière satisfaction au public de la ville, est prêt à fournir

DES SOUMISSIONS

pour la construction d'aqueducs en fer ou en bois, pour canaux d'égouts, etc.

M. LACHAPELLE s'occupe aussi de la construction des ponts.

A VENDRE

Une machine complète pour percer les tuyaux en bois. Il y a NEUF TARIÈRES de la grosseur d'un pouce et demi jusqu'à cinq pouces. Cette machine est en vente à très bon marché.

S'adresser immédiatement à

JOS. LACHAPELLE,

18-7-01-1A.

ST-JEROME, Co. DE TERREBONNE, P. Q.

Bureau de Poste, B. 114.

ETABLI EN 1880.

Téléphone Bell No 44.

Chs. Elie Laflamme

MARCHAND, Gros et Détail

Vins, Liqueurs, Provisions, Farines, Grains, Foin, Ferronnerie, Peinture, Vitre, Vaisselle, Etc.
SAINT-JEROME, P. Q.

SUCCESSALE à l'ANNONCIATION, P. Q.

ALDERIC LABELLE, GERANT.

18-7-01-3M.

MONETTE & VEZINA

Manufacturiers et Entrepreneurs-Constructeurs

ST-JEROME, P. Q.

CLOS DE BOIS GENERAL

Bardeaux, Lattes, Pin, Pruche, Epinette, Bois blanc, Bois franc, Bois de charpente de toutes dimensions, Bois préparé, Jalousies, Portes, Chassis, Meubles, Tournages, Découpages, Etc., Etc.

PRIX SPÉCIAUX POUR LE COMMERCE DE GROS

Sets de Chambre de \$8 à \$75, Sets de Salon de \$15 à \$100, Sets de Diner de \$15 à \$75, assortiment complet de meubles de fantaisie, Voitures d'enfants, d'hiver et d'été, Pôles de luxe pour rideaux, Cadres et Gravures de tous genres.

Grand assortiment de meubles de toutes les qualités et de tous les prix. Magasin, rue Labelle, près de E. Gibault, ouvert tous les jours jusqu'à 9 heures du soir.

Toutes commandes envoyées au magasin ou à la manufacture seront exécutées immédiatement et à des prix très bas.

Toutes espèces de bois seront achetées par Monette & Vézina. MM. MONETTE & VEZINA entreprennent la construction de toutes sortes de bâtisses à des prix très bas.

D. LEONARD

NOTAIRE

Sainte-Monique, - Co. Deux-Montagnes. 18-7-01-1A.

HOTEL BEAULIEU

LS. BEAULIEU PROP.
PRES DE LA GARE

SAINT-JEROME, P. Q.